

## **SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2022**

**PRESENTS** : Michel ARNAUD - Yannick BONY – Fabrice BORDERIE - Gilles BOULAY – Pierre GIACOMELLO – Marie-Pierre LAFONT – Danielle ROUX

### **Eoliennes**

Le Maire indique avoir reçu un retour de VSB Eoliennes concernant les résultats du GPSE chez M Laurent MEGE. Les éoliennes d' Engie sont mises hors de cause

### **Loyer logement communal et Gite**

Le Maire indique qu'il faut renouveler le bail des locataires du logement communal. A cette occasion, il est proposé de réviser le montant du loyer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Une augmentation de 3 % du loyer est accepté à la majorité. Le loyer sera augmenté de 10,50 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Compte tenu de l'augmentation de l'électricité, la semaine de location du gite sera augmentée à hauteur de 10 % afin de couvrir les charges.

### **Site WEB**

Le site WEB a été mis en place. Le maire remercie vivement Gilles Boulay pour son investissement et Julien Boulay qui nous a apporté un important appui pour sa mise en route. Gilles Boulay sera responsable de sa mise à jour.

### **Reliquaire**

Le maire indique que Michel GANNE a confirmé le mécénat des Amis de la cathédrale de Clermont et de l'art sacré (dont il est vice-président), de prise en charge totale de la restauration du reliquaire de notre église.

Une cérémonie d'installation du reliquaire une fois restauré sera envisagée en accord avec Mgr Kalist, et le nouveau curé de notre paroisse, le Père Jean-Luc Varnas.

### **Recensement**

Anne-Laure Chazot va prendre en charge le recensement. Un versement de 150 euros est prévu par l'INSEE. Le maire propose qu'une prime de 200 euros soit reversée à Anne-Laure Chazot.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte la proposition.

Ce recensement se fera essentiellement par internet. Anne-Laure Chazot apportera son aide aux personnes qui le souhaiteront.

### **Divers**

Le maire présente le devis Lemonnier pour le branchement en eau du futur bâtiment de François Mestas pour un montant de 1 512,01 € HT.

Le Maire propose de renouveler les colis de fin d'année selon les conditions habituelles. En conséquence 5 colis seront distribués en début d'année 2023.

Le Maire indique qu'elle a rencontré les pompiers d'Herment qui sont très inquiets pour les prochaines années à venir compte tenu de l'effectif de la caserne. Un message sera diffusé sur le site WEB de la commune pour sensibiliser la population.

*Relecture : Gilles BOULAY et Danielle ROUX*